

ÉDITION
HIVER
2021

BULLETIN DESTINÉ
AUX SALARIÉS DE L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

LES
HIVER
2021

À NE PAS MANQUER :

- NOUVELLE OFFRE DE FORMATION
- CONGÉ ANNUEL D'HIVER
- MÉDIC CONSTRUCTION EN LIGNE ET SUR APPLI

CONGÉ ANNUEL DES FÊTES

**C'EST LE TEMPS DES VACANCES,
DU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2020
AU SAMEDI 2 JANVIER 2021* !**



Comme les conventions collectives en vigueur le prévoient, tous les chantiers des quatre secteurs de l'industrie de la construction seront obligatoirement fermés. Certains types de travaux pourront tout de même se tenir, durant cette période. Vous souhaitez en savoir plus sur les congés annuels obligatoires et les règles particulières prévues ?

Consultez les conventions collectives.

Bon congé !

* Le congé débute le dimanche 20 décembre, à 0 h 01, et se termine le 2 janvier, à minuit.

FERMETURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE



Nos bureaux seront fermés à compter du 18 décembre 2020, à 16 h 30.
Nos activités reprendront le 4 janvier 2021.

Vous pourrez quand même trouver une multitude de renseignements
au ccq.org et consulter votre dossier dans les services en ligne, à sel.ccq.org.

NOUVELLE OFFRE DE FORMATION 2020-2021

La Commission de la construction du Québec (CCQ), en collaboration avec les associations patronales et syndicales, a lancé le 18 août dernier, le *Répertoire des activités de perfectionnement 2020-2021*, offrant plus de 500 activités de perfectionnement. L'évolution constante des techniques de construction, des outils et des matériaux rend nécessaires la mise à jour des connaissances et le développement de nouvelles compétences, afin de maintenir votre efficacité et votre polyvalence sur les chantiers.

Vous y trouverez **15 nouvelles formations** comme *Installation de structures de textiles tendus* pour les charpentiers-menuisiers, *Introduction à l'installation de systèmes d'éclairage DEL* pour les électriciens, *Opération d'une minipelle* pour les opérateurs de pelles mécaniques et *Raclage d'asphalte 3* pour les titres occupationnels.

Pour obtenir plus de détails, visitez **FIERSETCOMPETENTS.COM**, communiquez avec l'agent de promotion du perfectionnement de votre association, ou appelez la ligne Info-perfectionnement au **1 888 902-2222**.

ACTIVITÉS DE
PERFECTIONNEMENT



RÉPER
TOIRE
2020
2021

MODIFICATIONS APPORTÉES

AUX RÈGLES GÉNÉRALES D'UTILISATION DU FONDS DE FORMATION DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Afin de favoriser la formation continue de la main-d'œuvre active, le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC) a actualisé les *Règles générales d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction* (FFSIC), dont voici les principales modifications :

ADMISSIBILITÉ

L'admissibilité à une activité de perfectionnement repose uniquement sur ces critères :

- Être titulaire d'un certificat de compétence valide délivré par la CCQ et relié à la formation ;

ET

- Avoir un minimum de 400 heures déclarées à cet effet au cours des 24 des 26 derniers mois précédant la formation ou précédant un arrêt de travail.

Important : Il faut aussi satisfaire aux préalables de la formation sélectionnée, s'il y a lieu.

INSCRIPTION

Il est possible de se réinscrire à une activité de perfectionnement déjà suivie dans le passé, et ce, après un délai de cinq ans.

MESURES INCITATIVES AUX PARTICIPANTS - ACTIVITÉ HORS DE LA RÉGION DE DOMICILE

Lorsqu'une personne admissible choisit de suivre une activité de perfectionnement à l'extérieur de sa région de domicile alors que l'activité est disponible dans sa région, les mesures incitatives sont déterminées en tenant compte du fait que la personne est réputée parcourir 59 kilomètres pour suivre l'activité (aller), peu importe l'horaire et la date prévus.

Pour consulter toutes les règles générales d'utilisation du FFSIC, **[cliquez sur le lien suivant](#)**

ÊTES-VOUS SCAPHANDRIER ?

Les scaphandriers titulaires des certifications *Différentiels de pression* et *Opération de caissons hyperbares* dont la date d'échéance est située entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 voient la validité de celles-ci prolongée jusqu'au 1^{er} mars 2021. Cette décision, prise par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le Centre de médecine de plongée du Québec, accorde aux travailleurs un délai suffisant pour s'inscrire et suivre de nouveau la formation offerte par l'Institut maritime du Québec (IMQ), qui avait été annulée ces derniers mois en raison de la pandémie de COVID-19.

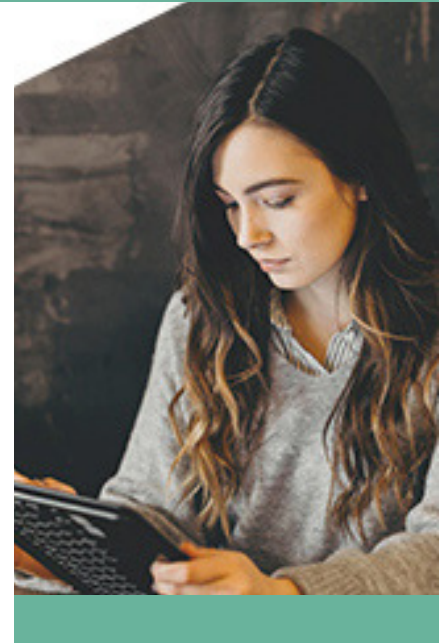
Si cette mesure vous concerne, que vous désirez renouveler vos qualifications au-delà du 1^{er} mars 2021 et que vous êtes admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC), veuillez cliquer ici pour obtenir toutes les informations : www.ccq.org/Nouvelles/2020/scaphandriers.





AVANTAGES SOCIAUX
**MÉDIC
CONSTRUCTION**

FINI LA POSTE! SOUMETTEZ VOS RÉCLAMATIONS DANS MÉDIC CONSTRUCTION EN LIGNE...



Connectez-vous à sel.ccq.org, puis allez à la section « **MÉDIC en ligne** ».

VOUS POUVEZ :

- soumettre vos réclamations à partir de votre téléphone mobile, ordinateur ou tablette. Si vous êtes inscrit au dépôt direct, votre remboursement sera aussi accéléré ;
- simuler une réclamation afin de vérifier l'admissibilité à un remboursement ;
- trouver un fournisseur de soins de santé près de chez vous ;
- visualiser l'historique de vos réclamations en tout temps ;
- transmettre les renseignements concernant vos personnes à charge.

N.B. : Conservez vos reçus et pièces justificatives pendant 12 mois après avoir transmis vos réclamations, aux fins de possibles vérifications.

Pour en savoir plus, consultez le site Web ccq.org/medicenligne.

Téléchargez l'application mobile
MÉDIC Construction.





AVANTAGES SOCIAUX
MÉDIC
CONSTRUCTION

MÉDIC CONSTRUCTION EN LIGNE SUR TOUS VOS APPAREILS NUMÉRIQUES

Dès maintenant

POUR DES RÉCLAMATIONS

PLUS FACILES ET RAPIDES

Téléchargez l'application mobile
MÉDIC Construction

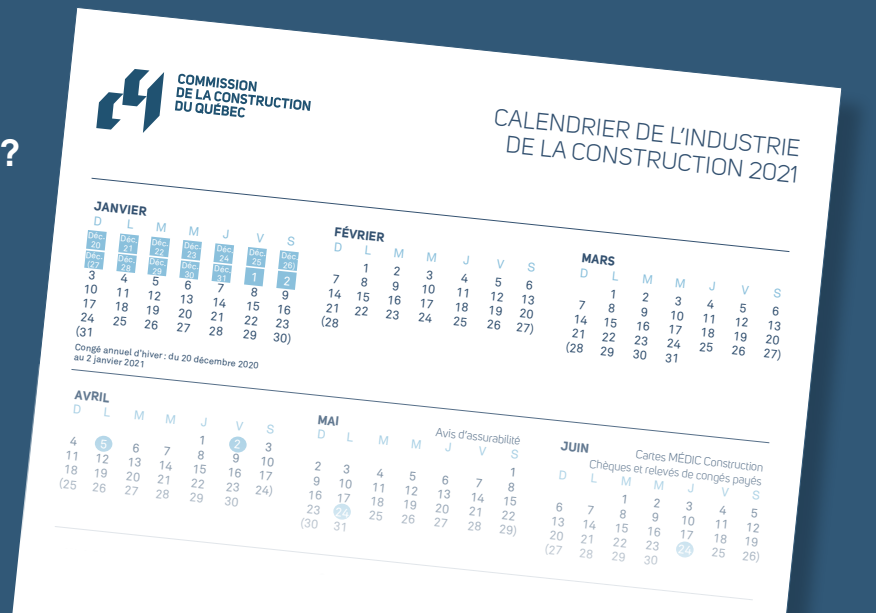


Pour en savoir plus :
www.ccq.org/medicenligne

CALENDRIER 2021 DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

VOUS SOUHAITEZ
OBTENIR LE CALENDRIER
DE LA PROCHAINE ANNÉE ?

Consultez-le au ccq.org



MISE À LA POSTE DES CARTES MÉDIC CONSTRUCTION

Les cartes MÉDIC Construction des personnes assurées pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 seront mises à la poste vers le 17 décembre 2020.

Une version numérique est aussi disponible dans MÉDIC en ligne et sur application mobile.



COVID-19

ÉTAT DE LA SITUATION

EXAMENS
DE
QUALIFICATION

CONSULTEZ LA
MISE À JOUR QUOTIDIENNE

CLIQUEZ ICI

AVIS CONCERNANT LES EXAMENS DE QUALIFICATION

Jusqu'à ce que les mesures gouvernementales en matière de santé publique permettent d'offrir de nouveau toutes les séances dans les bureaux régionaux de la CCQ, certaines séances d'examen se déroulent dans d'autres lieux, dont des hôtels, et ce, en raison de leur capacité d'accueil des candidats.

Toutefois, il peut survenir des situations où la Santé publique exige d'annuler des séances en raison du type d'établissement où des examens ont lieu. La CCQ communique alors avec les candidats concernés et leur offre, dès qu'elle le peut, une nouvelle date d'examen.

Pour rester informé sur la situation par région, consultez fréquemment les mises à jour, au www.ccq.org/examen.

« C'EST IMPORTANT
DE RESPECTER LES
CONVENTIONS.
ELLES RÉGISSENT
L'INDUSTRIE. »

Lorsqu'on fait respecter les règles, on défend les conventions collectives et on fait en sorte que chacun ait sa place sur les chantiers du Québec. C'est aussi ce qui permet aux travailleurs de la construction de bénéficier d'un régime de retraite des plus compétitifs.

L'an dernier, plus de **822 millions** de dollars de prestations ont été versés aux retraités de la construction. Et ça, ce sont des chiffres qui comptent.



Jessy Morin-Barrette
Inspecteur

► Pour toute question ou tout signalement concernant la conformité, faites le 514 593-3132 ou le 1 800 424-3512



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

LE RESPECT DES RÈGLES, ÇA COMPTE !

ccq.org/conformite

LA CCQ ÉTAIT LÀ! SALON VIRTUEL DE L'IMMIGRATION 2020

C'est les 11, 12 et 13 novembre dernier qu'avait lieu le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec.

La CCQ était de nouveau présente afin d'exposer aux visiteurs les nombreux métiers et occupations spécialisées, les mesures d'accès aux chantiers et de maintien en emploi, ainsi que le fonctionnement général de l'industrie de la construction au Québec.

Précisons que cet événement permettait aux 10 000 visiteurs attendus d'obtenir auprès de 220 exposants des informations en vue de vivre, d'étudier et de travailler au Québec. En raison de la pandémie, la 9^e édition était offerte pour la première fois en mode virtuel.



PARTICIPEZ À UN PROJET PILOTE SUR L'UTILISATION D'UN CARNET D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE



Le Forum canadien sur l'apprentissage (FCA-CAF) et le Centre des compétences futures, en collaboration avec la CCQ, sont à la recherche de 500 apprentis actifs, mais aussi d'employeurs et/ou de compagnons, pour participer à un projet pilote pancanadien sur l'utilisation d'un carnet d'apprentissage électronique, nommé Valid-8, et ce, pour les trois métiers suivants : **charpentier-menuisier, électricien et tuyauteur.**

De janvier 2021 à juin 2022, les participants seront invités à utiliser gratuitement ce carnet, qui permettra aux apprentis de documenter l'acquisition de leurs compétences. Leurs compagnons pourront, sur une base volontaire, ajouter leurs commentaires. L'outil les aidera à mieux comprendre leurs forces et leurs lacunes, et devrait leur permettre de mieux se préparer à l'examen de qualification.

Des prix, offerts par le FCA-CAF, seront tirés parmi les participants.

COMMENT PARTICIPER

Pour obtenir tous les détails et savoir comment participer, veuillez consulter la section « **Nouvelles** », au ccq.org.

CONSTRUIRE en santé



10 services de santé gratuits et confidentiels



Évaluation de vos besoins



Résolution de problèmes personnels



Alcoolisme et autres toxicomanies,
jeu compulsif, dépression majeure,
comportement violent



Orthopédagogie



Intervention post-traumatique



Interventions préopératoire,
postopératoire, préhospitalisation
et posthospitalisation



Ergothérapie



Interventions personnalisées



Conseils en vue de l'adoption
de saines habitudes de vie



Cessation tabagique

1 800 807-2433 24/7 • SANS FRAIS



SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK.COM/CCQ



Pour nous trouver : **ccq.org**

Des bureaux de la CCQ sont situés dans une dizaine de régions du Québec. Pour connaître le bureau le plus près de chez vous, veuillez consulter notre site Web.



**COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC**

Réalisé par la Direction des affaires publiques
et des communications
Commission de la construction du Québec
Case postale 2010, succursale Chabanel
Montréal (Québec) H2C 0C3

PD5018F (2012)

Conception graphique de la grille et montage :
Karine Verville
Révision : Féminin pluriel